



DESCRIPTION DE POSTE : AGENT DE PRÉVENTION

Titre de l'occupation : Agent de prévention

Département : Production

Supérieur immédiat : Chargé de projet

Mise à jour : 27 février 2018

Principales fonctions :

Relevant du chargé de projet, le titulaire du poste aura la responsabilité de procéder à l'analyse de risques avant le début des travaux de la nouvelle construction d'une serre à St-Janvier.

Tâches et responsabilités principales:

- Faire preuve de diligence raisonnable.
- Analyser les situations en commentant et/ou approuvant les méthodes.
- Collaborer à la mise en application du programme de prévention et de celui de l'employeur.
- Produire un rapport quotidien des activités suite aux visites d'inspection.
- Émettre des avis aux entrepreneurs ou autres en cas de non-conformités.
- S'assurer que les corrections soient apportées aux conditions dangereuses.
- S'assurer que toutes les consignes et mesures de sécurité soient appliquées.
- S'assurer que les mesures d'hygiène prévues au règlement de la santé et sécurité au travail soient respectées.
- S'assurer de faire le suivi des remarques, suggestions de travailleurs ou autres.
- Accompagner l'inspecteur de la CNESST.
- S'assurer que l'employeur enquête sur tous les accidents, incidents et toute lésion professionnelle.
- Animer ou assister aux réunions de chantier.
- Réaliser des audits de sécurité, au besoin.

Qualifications requises :

- Détenir obligatoirement l'attestation de formation, Agent de sécurité délivrée par le ministère du Travail (CNESST)

Compétences requises :

- Plus de 2 ans d'expérience confirmée en tant qu'agent de sécurité accrédité
- Attestation ASP Construction, sur chantiers de construction
- Bilinguisme français / anglais (à l'écrit et à l'oral)

- Maitrise de la suite Office (Word, Outlook)
- Gestion du temps et des priorités
- Bonnes habiletés en communication et travail d'équipe
- Bon esprit de synthèse, de planification et d'organisation
- Intégrité et respect de l'éthique et des valeurs
- Discrétion, diplomatie, facilité à entretenir des relations interpersonnelles harmonieuses
- Capacité à gérer des situations imprévues ou complexes
- Capacité à travailler sous pression